



Promotion de la santé à l'école

OBJET : Offre d'emploi au poste de « Médecin Scolaire »

Chèr(e) Médecin.

Le Service de la Promotion de la Santé à l'École (PSE) de Châtelet, recherche activement des médecins pour compléter son équipe médicale et assurer sa mission de santé scolaire dans les meilleures conditions .

Pourquoi intégrer un service de PSE ?

La médecine scolaire relève à la fois de la santé individuelle et de la santé publique et offre :

- un horaire modulable dans les heures de bureau (08h00 – 16h30)
- les congés scolaires sont non prestés
- pas de garde, sauf urgence sanitaire
- la possibilité de concilier qualité de vie, épanouissement personnel et professionnel
- la possibilité de garder un statut d'indépendant
- un équipement informatisé
- la mise à disposition d'une infrastructure et d'un équipement médical adapté
- l'appui d'une équipe expérimentée d'infirmières et d'employés administratifs
- une collaboration avec différents acteurs du secteur (PMS, direction d'école, ONE...)
- la possibilité de s'informer sur le milieu scolaire en continu
- l'assurance d'intégrer une politique de santé publique qui vise les élèves équitablement
- un travail varié avec des élèves de tous les niveaux allant de l'enseignement maternel au supérieur
- contribuer activement à la politique vaccinale pour tous

Quelles sont les conditions pour commencer l'exercice de la fonction de médecin scolaire ?

- 1- Disposer d'un diplôme en médecine
- 2- Suivre un stage formatif court de 8 heures dispensé par le médecin responsable du service

Vous souhaitez vous investir quelques heures par semaine au service de la médecine scolaire :

Contactez-nous au plus vite !

Vous n'avez pas la possibilité de vous investir au service de la médecine scolaire :

Parlez-en à vos confrères et/ou stagiaires.

Description de la fonction

| | |
|--|--|
| Présentation | <p>Le Centre de Santé de Châtelet – Service de Promotion de la Santé à l'École – ASBL est un service préventif subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui assure la tutelle sanitaire de 24 000 élèves d'écoles fondamentales, secondaires et supérieures non universitaires. Les services qui y sont proposés sont gratuits, obligatoires et sont assurés par une équipe compétente composée d'un personnel médical, infirmier et administratif. L'objectif des services de promotion de la santé à l'école est de favoriser le bien-être des élèves et de promouvoir la santé globale des jeunes notamment en améliorant leur environnement scolaire, par la sensibilisation des acteurs de l'école et des parents aux problématiques de la santé. Le service PSE travaille en collaboration avec les centres PMS avec lesquels les écoles sont conventionnées. Suite à la réforme de l'État, l'ONE gère les matières PSE depuis le 01/01/2015.</p> |
| Missions du service | <ul style="list-style-type: none">• Assurer le suivi médical des élèves (examen clinique et anamnèse)• Politique vaccinale• Prophylaxie et dépistage des maladies transmissibles• Mise en place de programmes de promotion de la santé et promotion d'un environnement scolaire favorable• Visite d'établissement scolaire• Tenue d'un point santé pour l'enseignement supérieur non universitaire sur rendez-vous• Recueil de données sanitaires à visée épidémiologique• Vigilance vis-à-vis de la maltraitance |
| Rémunération et avantages liés à la fonction | <p>Possibilité de concilier qualité de vie, épanouissement personnel et professionnel Travail en équipe Horaire variable et modulable dans les heures de bureau Type de contrat : salaire horaire (70€ brut/h - à titre de comparaison, l'ONE offre 66,62€ brut/h pour les consultations)</p> |
| Conditions | <ul style="list-style-type: none">• Être en possession d'un diplôme de docteur en médecine et d'un Certificat de médecine scolaire (à obtenir dans les 3 ans pour continuer à exercer) <u>ou</u> être en possession d'un diplôme d'études spécialisées en santé publique.• Suivre une formation de base de 8 heures dispensée par le médecin responsable du service• Être libre quelques heures par semaine pour exercer la médecine scolaire |
| Postuler | <p>Si vous souhaitez faire partie de l'équipe ou que vous avez des questions, vous pouvez nous joindre au 071/38.36.21 ou nous envoyer un email à l'adresse : direction@servicepsechatelet.be en indiquant la référence « Médecin scolaire » en objet et nous conviendrons d'un rendez-vous.</p> |
| Coordonnées | <p>Centre de santé ASBL– Service de Promotion de la Santé à l'école (PSE) Rue du Rempart 51 – 6200 CHATELET - ☎ 071/ 38 36 21 direction@servicepsechatelet.be / www.servicepsechatelet.be CBC BE35 7320 1761 3837 N° entreprise 409121749</p> |